



COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20250715-250715_007-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025

Publication : 22/07/2025



DELIBERATION N° 250715 _007

OBJET : FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN » POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA SIGNALISATION ET DE LA SIGNALÉTIQUE COMMUNALE

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ, LE QUINZE JUILLET à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du théâtre Marcel Pagnol, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 juillet 2025

Nombre de Conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 29

Ladite délibération a été adoptée à l'unanimité des votants

Présents : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Michel FAURE - Maryvonne MOUNIER - Ludovic PADUANO - Annie CHAPUIS - Pierre THOLLY - Marie-Christine BERTHOLLET - Hervé LASSABLIÈRE - Christiane BRUYAT - Corinne CHEVRON - Florence PAILLEUX - Emmanuelle NEEL - Frédéric BERTHET - David BOURKAIB - Gérard HAEGY - Christian BLANCHARD - Aline CIZERON - Yves GORD - Christine MONTAGNY - Maxime PEILLER.

Absents ayant donné procuration : Jeanine RONGERE à Michel NEEL – René GRANGE à Marie-Christine BERTHOLLET – Thierry PONCHON à Annie CHAPUIS – Nathalie JOUBAND à Christine MONTAGNY – Isabelle POULARD à Aline CIZERON – Cyril D'IPPOLITO à Maryvonne MOUNIER – Mickael HATRON à David BOURKAIB – Julienne BERTHET à Frédéric BERTHET.

Secrétaire élu pour la session : Michel NEEL

Par délibération en date du 13 mai 2025, le Conseil municipal a approuvé la sollicitation d'une subvention dans le cadre du programme « Petites villes de Demain » pour l'étude de renouvellement de la signalisation et de la signalétique communale.

Cependant, lors de la demande de subvention, il a été signalé par le Département de la Loire que la phase 5 du devis « Mission de maîtrise d'œuvre d'exécution » ne pourra être cofinancée car il s'agit d'une mission hors champs des cofinancements possibles.

En outre, cette subvention doit être sollicitée directement auprès de la Banque des Territoires.

Il est donc nécessaire de procéder à une nouvelle délibération concernant la demande de subvention pour l'étude et le renouvellement de la signalisation et de la signalétique communale.

Le financement pourrait s'opérer à hauteur de 50% du montant total HT des phases 1 à 4 du projet.

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Taux	Montant
Devis SIGNAL INGENIERIE	Phase 1 - Recensement de l'existant, étude des pôles, concertation : 2 250 €	Subvention sollicitée auprès de la Banque des Territoires :	50 %	1 125 €
		Autofinancement :	/	1 125 €
	Phase 2 - Création de la charte signalétique : 3 075 €	Subvention sollicitée auprès de la Banque des Territoires :	50 %	1 537,50 €
		Autofinancement :	/	1 537,50 €
	Phase 3 – Elaboration d'un schéma directeur et d'un projet de définition : 3 900 €	Subvention sollicitée auprès de la Banque des Territoires :	50 %	1 950 €
		Autofinancement :	/	1 950 €
	Phase 4 – Evaluation des coûts : 600 €	Subvention sollicitée auprès de la Banque des Territoires :	50 %	300 €
		Autofinancement :	/	300 €
	Phase 5 – Missions de maîtrise d'œuvre d'exécution : 3 900 €	Autofinancement	/	3 900 €
TOTAL		Subvention sollicitée auprès de la Banque des Territoires		4 912,50 €
		Autofinancement		8 812,50 €
		TOTAL :		13 725 €

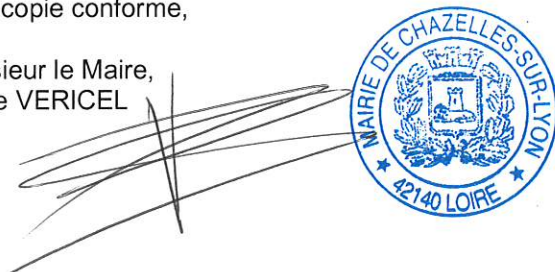
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus exposé,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès de la Banque des Territoires pour un montant de 4 912,50 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à cette demande et engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL



Le secrétaire de séance,
Michel NEEL

